

Invitation

« les mercredis du TA »

Le harcèlement dans la fonction publique

Mercredi 26 septembre 2018 de 17h à 19h

Tribunal administratif - 31 avenue de la Paix

Le tribunal administratif de Strasbourg poursuit cette année l'organisation de séminaires de réflexion, « les mercredis du TA », sur les évolutions procédurales et juridiques en cours. Selon les sujets traités, des avocats, des universitaires et des représentants des administrations de l'Etat ou des collectivités publiques participeront à ces échanges.

Introduite dans le code pénal, dans le code du travail et dans le droit de la fonction publique en 2002, la notion de harcèlement moral au travail est depuis lors de plus en plus souvent invoquée, notamment par les agents publics. Le séminaire a ainsi pour objet d'exposer l'appréhension des faits de harcèlement respectivement par les juges administratif et pénal ainsi que leur prévention et leur sanction par l'administration, autour de trois interventions complémentaires :

Premier thème : Le traitement pénal des faits de harcèlement

M. Gilles BOURDIER, procureur de la République adjoint,
Pôle économique et financier du Parquet du tribunal de grande instance de Strasbourg

Deuxième thème : Le contentieux administratif du harcèlement dans la fonction publique

M. François-Xavier PIN, magistrat administratif

Troisième thème : Le traitement du harcèlement par l'administration : l'exemple de la police nationale

M. David CHANTREUX, contrôleur général de la police nationale, chef de l'unité de coordination des enquêtes à l'Inspection générale de la police nationale

M. Patrice DEMOLY, commissaire général, chef de la division nationale des enquêtes à l'Inspection générale de la police nationale

Programme à venir pour l'année 2018 :

5 décembre : L'expertise devant le juge administratif et le juge judiciaire